

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Seine-Saint-Denis

SERVICE GESTIONNAIRE : DEI - Service FSE

CODE ET INTITULE : IDF-OI1230 Ile-de-France_CD93 Accompagnement des jeunes de l'ASE par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (opération interne)

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

2.a Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets interne vise le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 1 900 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 01/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le présent document a pour objet de définir le cadre stratégique d'intervention du Fonds Social Européen plus (FSE+). Ce fonds structurel de l'Union européenne contribue à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.



Financé par
l'Union
européenne

Le Département de Seine-Saint-Denis, en qualité d'organisme intermédiaire, s'est vu confier une enveloppe de crédits délégués d'un montant de 24 564 512,70 euros permettant la sélection d'opérations éligibles déployées sur son territoire sur la période 2021 - 2027.

En collaboration étroite avec ses partenaires sur tout le territoire, le Département soutient et accompagne les jeunes séquanodionisiens en difficultés en mettant en place des actions et des dispositifs d'inclusion et d'insertion permettant aux personnes de sortir de la précarité.

La nouvelle programmation du FSE+ a élargi la possibilités de financement à des actions exclusivement au bénéfice des jeunes de moins de 30 ans afin de renforcer leur intégration sociale. Le département, compétent en matière d'aide sociale à l'enfance, serait donc légitime à consolider ses actions en faveur de ce public.

Le présent appel à projets concerne donc la priorité n°2 du programme national "Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative" et l'objectif spécifique A : améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale.

Dans le cadre de cette priorité, le Conseil Départemental a reçu une enveloppe de 2 206 885.78 € de crédits délégués pour la période 2022-2025.

La Seine-Saint-Denis affiche au niveau régional la part la moins élevée de jeunes de 15 à 29 ans en emploi (39,8% contre 45,4% pour l'ensemble de l'Île-de-France) de même que la part la plus faible d'élèves ou étudiants (36% contre 38,1% pour la région).

THÈME : Insertion - Accompagnement vers l'emploi - Accès à l'emploi

